

## ATTESTATION

Je soussignée, Madame Sandra CREUZET, Maire de LE COTEAU (Loire), certifie que dans l'après-midi du **MERCREDI 22 JUIN 2022**, vers 16h30, un violent orage de grêle a balayé l'ensemble de notre territoire avec des dégâts plus ou moins importants et notamment :

- Toitures endommagées sur des bâtiments publics (gymnases, espace des marronniers, écoles, etc...)
- Abris de piscines, vérandas, matériels de jardin endommagés sur des pavillons privés,
- Nombreuses toitures endommagées sur des pavillons privés,
- Carrosseries et parebrises endommagés sur des véhicules stationnés ou en circulation sur le territoire,
- Chutes d'arbres et branches d'arbres sur la chaussée et/ou sur le domaine privé,
- Dégâts sur les cultures agricoles (blé, maïs...).

Fait au Coteau, le 24 juin 2022

Le Maire,  
Sandra CREUZET

